L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureau : 323 rue des Chartres, entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

TEMPERATURE.

Du 1er juillet 1910.

Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue Canal, N.-O., Lne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 h. du matin..	78	23
Midi.....	82	26
3 P. M.....	84	25
6 P. M.....	84	26

L'ABEILLE DE DEMAIN.

SOMMAIRE.

Petite Fleur des Champs.
Une Confession.
Le Serpent.
Le Professeur Céphalo.
Les illusions de Michel Troplume.
Le plus bel amour d'une femme de lettres.
Cuisine.
La Comtesse Germaine, feuilleton du dimanche, suite.
Mondanité, Chiffons.
L'actualité, etc., etc.

Une manifestation socialiste en France

Les socialistes à Paris ont organisé, il y a quelques jours, au Tivoli-Vaux Hall une manifestation en faveur de Liabeuf, condamné à mort pour avoir tué l'agent Derby. Ils ont protesté "au nom du droit et de la raison" contre l'exécution capitale, sous prétexte que cet assassin avait été poussé à la révolte par une condamnation injuste, et ils demandent au président de la République de signer la grâce du condamné. On reconnaîtra aisément dans cette entreprise une œuvre des socialistes. Mais même en admettant que Liabeuf ait eu à se plaindre de la police des mœurs, on ne fera jamais croire, qu'il ait été autorisé de ce seul fait à porter des brassards à pointes de fer et à tuer ou à blesser des agents qui faisaient courageusement leur devoir. La transformation de Liabeuf en victime de la société et en image de la justice offensée passe tout de même ce que les socialistes peuvent faire accepter au public le plus sentimental et le plus naïf. Il suffit de rappeler que le jury de la Seine, averti cependant de ce que les défenseurs de Liabeuf reprochaient à la police des mœurs s'est prononcé à l'unanimité pour la condamnation de l'assassin. Quand ce verdict a été rendu, il a paru généralement que le jury avait tenu en donnant son opinion de manière si nette à marquer que les gardiens de la paix ne sont pas faits pour rester exposés sans défense aux coups des apaches, et qu'il ne reconnaissait pas à un repris de justice, même s'il croit avoir à se plaindre des agents des mœurs, le droit de massacrer des sergents de ville. Il y a un peu plus d'un mois que le verdict est intervenu : la question n'a pas changé depuis ce temps. La Ligue de protection sociale qui compte parmi ses membres des personnalités appartenant aux opinions les plus diverses a résumé le débat en disant que, soucieuse "avant tout des nécessités de la paix et de la sécurité publiques, de la vie des agents et fonctionnaires préposés à la garde et à la défense des citoyens, elle ne saurait s'associer à la campagne entreprise en faveur de Liabeuf dont le crime, dans les conditions de froide préméditation et de préparation réfléchie où il a été accompli, ne saurait trouver d'atténuation dans les faits antérieurs qu'il invoque". Et elle ajoute qu'elle "tient simplement pour acquis le verdict du Jury".

DONNEES

—SUR—

LA RAGE DU CHIEN.

1.—Au début, le chien enragé n'est pas furieux, et n'a aucune tendance à mordre. Il est calme, il mange et boit, il est caressant comme à l'ordinaire. Déjà pourtant sa bave est virulente et, si elle est déposée, par une caresse de la langue, sur une égratignure, une écorchure à des mains, une gerçure des lèvres ou du nez, elle peut donner la rage tout aussi sûrement que par une morsure.

2.—Le début de la rage est caractérisé par un changement dans les allures et les habitudes de l'animal : il devient triste, sombre, taciturne ; il recherche la solitude et les coins obscurs ; mais il ne peut rester longtemps en place : il est inquiet et agité, va et vient, se couche, se relève, rôde, flaire, gratte le sol, gronde ou aboie sans motif et mord dans le vide ; il a de véritables hallucinations.

3.—Pourtant il est toujours docile, obéissant et affectueux pour le maître ; il faut se méfier du chien qui devient plus caressant qu'à l'ordinaire et qui cherche à lécher les mains et le visage.

4.—On croit généralement qu'un chien qui boit et qui mange ne peut pas être enragé ; c'est une erreur. Le chien enragé ne cesse pas de manger ; au contraire, il semble dévorer ses aliments et souvent il en résulte des indigestions ; de même, il n'est jamais hydrophobe ; tant qu'il peut boire, il boit avidement ; même quand des spasmes du gosier s'opposent à la déglutition, il cherche encore à satisfaire la soif qui le dévore ; on le voit alors plonger le museau au fond du vase et mordre pour ainsi dire l'eau qu'il ne peut avaler.

5.—Rapidement la voix du chien enragé change de timbre ; l'aboiement devient enroué et se fait le plus souvent en deux temps ; un coup de gueule rauque et grave, suivi d'une sorte de gémissement aigu et prolongé. Quand la voix d'un chien se modifie ainsi subitement, il y a bien des chances pour qu'il soit enragé.

6.—Cette première période de la rage dure un, deux et parfois trois jours, pendant lesquels l'animal n'a encore aucune tendance à mordre ; on peut donc aisément et sans danger l'enchaîner ou l'enfermer.

7.—Quand la voix du chien enragé devient enrouée, le moment est proche où il va éprouver le besoin irrésistible de mordre. Ce besoin, il le satisfait d'abord sur des corps inertes ; il ronge le bois de sa niche ou des meubles ; il déchire les étoffes, les tapis, les chaussures, les harnais ; il broie et déglutit la paille, le foin, le crin, la laine, le charbon, la terre, le crottin de cheval, etc.

8.—A ce moment, le chien devient dangereux, même pour ses maîtres, si attaché qu'il leur soit ; pourtant ce sont les étrangers qu'il mord de préférence, les chiens surtout ; quand il mord des gens de la maison, c'est plutôt ceux qui ont l'habitude de le taquiner, les domestiques ou les enfants. Même arrivé à la période furieuse de la rage, le chien n'est agressif que par accès et ces accès peuvent ne survenir qu'à de longs intervalles, pendant lesquels l'animal reste calme, obéissant et caressant.

9.—Un chien enragé ne vit guère plus de quatre ou cinq jours au maximum ; la mort est la conséquence de la paralysie qui frappe d'abord le train de derrière, puis s'étend bientôt au corps entier.

Jusqu'à la fin, le besoin de mordre le domine, et il reste redoutable pour ceux qui veulent le caresser ou le soigner, même quand il est devenu incapable de se tenir debout.

10.—Il est des chiens enragés qui n'ont aucune tendance à mordre et qui ne hurlent pas ; on dit qu'ils ont la rage muette.

Ils ont dès le début, les mâchoires paralysées, ce qui leur donne un aspect caractéristique : la gueule ouverte laisse écouler de longs filaments de bave, comme si un os était arrêté dans la gorge ; la langue est pendante ; violacée et couverte de poussière, l'œil est terne, cave, mort, pour ainsi dire. La bave de la rage muette est aussi virulente que celle de la rage furieuse ; il faut donc bien se garder d'explorer avec les doigts la gueule béante du chien malade.

11.—Il n'est pas rare qu'à l'autopsie d'un chien certainement enragé, on ne trouve aucune des lésions ordinaires de la rage. Le vétérinaire qui n'a pas vu le chien vivant n'a donc pas le droit de conclure, du résultat négatif de l'autopsie, que le chien n'était pas enragé.

Si donc une personne a été mordue, il faut bien se garder de tuer le chien mordeur, à moins qu'il ne menace de faire d'autres victimes ; il vaut beaucoup mieux l'enchaîner ou l'enfermer ; s'il est réellement enragé, il mourra certainement paralysé, en deux ou trois jours, après avoir eu des accès qui ne laisseront aucun doute sur son état ; s'il reste vivant, au contraire, c'est qu'il n'est pas enragé et rien ne vaut, pour rassurer la victime, comme de lui montrer, bien portant, le chien qui l'a mordue.

12.—La morsure d'un chien ou d'un chat enragé, voilà la seule cause de la rage ; c'est donc avec raison que la loi exige l'abatage immédiat des chiens et des chats suspects, c'est-à-dire de ceux qui ont été mordus par un animal enragé.

Le colonel Roosevelt quitte le Massachusetts.

Nahant, Mass., 1er juillet — Après une visite de trois jours le colonel Roosevelt a quitté ce matin à 10 heures le domicile du sénateur Lodge à Nahant.

Avant de rentrer à Oyster Bay M. Roosevelt a l'intention de passer une heure ou deux chez le juge Moody à Brookline.

Pourquoi fumons-nous ?

Chronique parisienne :

L'Etat se divertit, pour le moment, à brimer les fumeurs de tabac.

Brimades : il n'y a pas d'autre mot qui vaille pour désigner les avanies diverses que subissent ces pauvres buveurs de nuées bleues. On majore subitement le prix de la denrée ; on bouleverse l'aspect et la dimension des produits. On crée, par une savante machination — à moins que ce ne soit par une sournoise incurie, — la disette dans les bureaux de vente. Et par surcroît, ces brimés déplorables, on les brocarde. L'administration des Contributions indirectes publie, de quinzaine en quinzaine, des interviews où le consommateur fait tous les frais d'un amusant persiflage. *Habemus facetum directorem*. On sent que le chef de cette puissante brigade financière se dit à lui-même :

"Ils sont étonnants !.... Rien ne les rebute.... Nous allons encore essayer quelque chose de pire, et je parie qu'ils marcheront tout de même.... Voyons !.... Si on ne leur mettait plus que trente tisons au lieu de quarante par boîte ? Le tison, c'est l'allumette spéciale du fumeur. Comme nous ne les fabriquons pas infaillibles, on en use bien trois par allumage ; et comme le cigare moyen comporte au moins trois sections incombustibles, cela fera environ dix tisons par cigare.... Ainsi la nouvelle boîte de tisons suffira pour mener à bout la fumée de trois cigares.... C'est fort joli...."

Et le directeur général des Contributions indirectes se tord. Il a bien raison, car le client brimé et moqué continue d'acquérir cigares et tisons, s'efforce toujours, malgré mille insuccès, de produire du feu avec ceux-ci et de la fumée avec ceux-là. Le fumeur est bon enfant. Tellement que d'être bon enfant à ce point, c'est imiter, à la façon de certains vieillards fatigués, la douceur désarmée de l'enfance.... Le fumeur est une manière de baron Hulot. L'extravagant esclavage du vieux libertin, le fumeur s'y soumet, lui aussi, à condition qu'on ne le prive pas de contenter son vice,—qu'il appelle un plaisir.

Quel mystérieux et irrésistible attrait exerce donc ce plaisir étrange ? Vraiment étrange, car on ne saurait dire, comme pour les autres plaisirs humains et pour les autres vices résultant de l'excès des plaisirs, qu'il corresponde à un besoin organique de notre nature, peu à peu exaspéré et devenu tyrannique. Sous des formes plus ou moins perfectionnées, toutes nos voluptés modernes ont été pratiquées de tout temps : cette volupté-ci fut ignorée des civilisations anciennes et n'apparut en Europe qu'au temps de Catherine de Médicis. Ceux de nos sens qui semblent aujourd'hui la requérir, sont construits pour en être incommodés : contraints par nous à s'y accoutumer, ils la perçoivent, c'est bien le mot, à contresens. Car la fumée ne saurait produire qu'une émotion de l'odorat : c'est par le nez que nous devrions fumer,—et nous nous obstinons à enfumer notre palais, à peu près insensible aux odeurs. (On a fait l'expérience : les yeux bandés et les narines obstruées, un fumeur ne sait plus distinguer un cigare allumé d'un cigare éteint....) Tout est donc anormal dans l'acte du fumeur : il soumet ses muqueuses buccales à un travail dont rien, absolument rien, ne révèle le besoin. Et, voulant respirer un arome, il le respire par la bouche,—ce qui est presque aussi singulier que si l'on se mettait une paille dans les narines pour aspirer du vin de Bordeaux.

Admettons cependant que l'odorat trouve finalement son compte de sensations dans cet acte bizarre. Il y a des fumées aromatiques qui plaisent à tout le monde. La fumée du tabac est éminemment incommode. Preuve : personne n'aime à respirer la fumée produite par autrui. On ne tolère l'odeur et le goût que de "sa" fumée. Les hommes ont la ressource de combattre ainsi, par une sensation personnelle, la sensation désagréable qui leur vient des autres. Mais que penser de nos malheureuses compagnes, à qui nous imposons, en somme, de respirer ce poison sans s'intoxiquer elles-mêmes !.... Si les femmes—c'est avéré—n'avaient un odorat notablement moins subtil que le nôtre, il y a beau temps qu'elles se seraient révoltées ! A demi insensibles aux odeurs, comme elles sont, questionnez-les cependant, questionnez-les à fond. Après vous avoir assuré qu'elles "adorent le parfum des cigares", elles finiront par vous avouer qu'elles ressentent une horreur violente contre cet empestement autoritaire, et qu'elles voient toujours un hommage pour leur sexe dans le renoncement d'un homme au tabac.

— J'accorde, dira un fumeur, que l'odeur du tabac d'autrui soit désobligeante. Mais vous ne nierez pas que, pour qui le fume, un havane de choix n'ait un goût et un parfum d'une finesse délicieuse...

Oui, fumeur mon ami, le havane de choix contient effectivement dans sa fumée un parfum, ou plutôt un goût subtil qui n'est pas sans analogie avec le goût du meilleur vin de Bourgogne... Mais fumez-vous donc toujours des havanes de choix ? Et si vous en fumez, vous, combien de fumeurs ont le moyen de vous imiter ? Je vais violer pour vous le professionnel secret de mes souvenirs : avant le dernier enchérissement, on admettait, entre augures de la régie, qu'un bon cigare ne saurait coûter moins de quatre-vingt centimes. Et l'on convenait qu'il était plus sûr de s'approvisionner à un franc trente ! Juges de ce qu'il doit en coûter aujourd'hui pour ne pas fumer du rebut !....

Du rebut. Pas de terme plus exact pour qualifier un tabac à bon marché, tant à l'étranger qu'en France. C'est l'équivalent de la viande de cinquième catégorie, du trois-six de pommes de terre, du vin à deux sous le litre, des "reliefs" de communauté qu'on distribue aux pauvres. Songez que l'Etat français gagne environ "neuf cents pour cent" sur un paquet de tabac ! Et sur tout le reste, à peu près à l'avenant. Quand vous payez un cigare quatre sous, il est donc vraisemblable que, matière et fabrication comprises, il doit revenir à moins d'un sou. Qu'espérez-vous que sera cet humble mégot !.... Comme le prix de vente ne saurait être indéfiniment accru, l'énormité de l'impôt aboutit à offrir au public d'innombrables déchets.

Conclusion : vous ne fumez que du rebut. Et au fond, vous le savez. Vous êtes tout près d'en convenir : le goût de votre cigare vous est presque toujours désagréable. S'il ne l'est pas tout le temps, il le devient vers le milieu de sa combustion. Il s'empeste alors d'un relent amer ou écœurant. Il est suspect. Il est hostile. Il n'est pas plus "du tabac" que le petit verre de l'ouvrier n'est de l'alcool alimentaire.

Alors, pourquoi fume-t-on ?

Pas pour le goût du tabac, certes ! Nous venons de convenir que, presque toujours, même pour qui aime ce goût, c'est une bonne fortune exceptionnelle que de le rencontrer franc et pur dans un cigare ou dans une pipe.

Pourquoi fume-t-on ?

Pour le geste, qui est un passe-temps ; pour l'hébétement qui suit l'absorption du toxique. Exactement comme l'ouvrier lampe son verre de cognac où l'on a versé un poison d'une exécrable saveur.

Mais c'est une série de gestes divertissants que d'entrer à l'estaminet, de s'offrir réciproquement des tournées, de choquer les verres, de lever le coude.... Et de ces gestes résulte enfin l'hébétement momentané, objet des convoitises de la plupart des humains. Tous les humains aiment passionnément le sommeil, qui est la suspension de la vie ; éveillés, ils cherchent encore, dans diverses torpeurs congestives, la ressemblance précieuse du sommeil. Les voici qui boivent pour l'agrément de sentir leurs idées se brouiller, l'obsession de la réalité s'affaiblir, la vie désarmer.... Les voici qui fument pour s'alourdir le cerveau, pour assoupir leur pensée, pour localiser dans les muqueuses du palais et du nez toute la sensibilité de leur tête. Le tabac, comme l'alcool, n'est, en somme, qu'un opium occidental. Et voilà pourquoi la qualité de l'alcool et celle du tabac importent assez peu au consommateur, pourvu qu'ils lui procurent l'objet véritable de son vice : l'amusement d'un geste et, à des degrés divers, l'hébétement.

Facétieux augures qui résidez au palais de nos rois, continuez donc l'ingénieuse série de vos brimades. Tourmentez le fumeur, rançonnez-le, ruinez-le ; donnez lui à consommer de la sciure de bois mélangée à de la paille ; raillez le publiquement, pardessus le marché, publiez dans les quotidiens, officiellement, qu'il est un niais : rien ne l'empêchera de continuer son métier de consommateur, tant qu'il pourra tirer quelque fumée de ce que vous appelez du tabac, et que cette fumée gardera une certaine puissance hébétante.... Une heure de vie escamotée par jour à frotter des allumettes, à sucer des feuilles qui brûlent ; une autre heure de vague congestion, entre la migraine et le sommeil : cela vaut bien le million par jour que les fumeurs français payent à l'Etat.

Déraillement.

Le trafic sur la ligne du Frisco et du Louisiana Railway a été interrompu pendant quelques heures hier matin, à la suite du déraillement d'un train de marchandises survenu près de la petite station d'Edentorp.

L'accident a été causé, croit-on, par un affaissement de la voie, provoqué par les pluies torrentielles de ces jours derniers.

Les dommages matériels n'ont pas été très élevés et à midi la circulation était rétablie.

Inventaire de succession.

L'inventaire de la succession de John Williams a été enregistré hier après-midi à la cour civile de district.

Le montant total s'élève à $1,025 représenté par des propriétés foncières et des actions.

Mass meeting.

C'est ce soir à 8 heures qu'aura lieu le mass meeting "smoker" donné sous les auspices de la Chambre de Commerce de notre ville en vue de discuter les moyens les plus pratiques de recueillir des souscriptions pour l'exposition.

A en juger par le vif intérêt qui se manifeste dans tous les milieux au sujet du projet d'exposition on peut prévoir qu'un public nombreux assistera à la réunion de ce soir.

Le meeting sera présidé par M. Crawsord H. Ellis, directeur de la Chambre de Commerce.

Plusieurs orateurs se feront entendre, entre autres le gouverneur Sanders et le maire Behrman.

Un second meeting, ayant le même but, sera tenu mardi soir à 8 heures au local de la Ligue des Hommes d'Affaires, rue Carondelet.

La Chambre de Commerce envoye une dépêche au colonel Roosevelt.

La Chambre de Commerce de notre ville a envoyé hier le télégramme suivant au colonel Roosevelt, à Oyster Bay :

"C'est avec un grand plaisir que nous nous joignons au Club Mercantile en vous invitant cordialement à visiter notre ville, au mois d'octobre prochain, à l'occasion de votre voyage dans le Sud."

Une inspection rassurante.

Les inspecteurs des Etats Unis, le cap. Kelly et M. Beau ont inspecté le bateau à vapeur "Louis Dolive" et ont constaté qu'il réunissait les conditions exigées par la loi ; en conséquence ils ont renouvelé son brevet pour l'année à venir. Ils lui ont aussi accordé le privilège de porter 800 passagers au lieu de 400 comme avant.

Le bateau a une quille en fer et peut prendre la mer.

Les plans du Musée d'Art Delgado.

C'était hier à midi qu'expirait le dernier délai pour les soumissions des plans et devis du Musée d'Art Delgado qui sera construit au City Park. Quinze projets dessinés par des architectes de la Nouvelle-Orléans ont été soumis au comité, présidé par M. P. A. Lelong.

Ces projets seront ouverts aujourd'hui et il est probable qu'un choix préliminaire sera fait par le Comité

Bris de paix.

Hier, vers onze heures et demie du matin, Pierre Barat, âgé de 81 ans un pensionnaire de l'Asile des Français, et Mattie Brooks, une femme de 30 ans domiciliée rue Toulouse, 831, ont été arrêtés à l'angle des rues Toulouse et Bourbon par l'agent de police Schmidt, où ils menaient une conduite tapageuse.

Conduit au poste du troisième precinct les agents ont trouvé une somme de $940 dans les poches du vieillard.

BLESSURE.

En traversant la voie sur la levée au pied de la rue Thalie hier après midi Tony Scarri, un marchand ambulant demeurant rue St-Pierre 700, a été renversé et légèrement blessé au corps par une locomotive de l'Illinois Central.

Edition Hebdomadaire de l'"Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

Feuilleton

—DE—

L'ABEILLE DE LA N. O.

No 30. Commencé le 27 Mai 1910

LA FILLE SAUVAGE!

GRAND ROMAN INÉDIT

PAR

JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

L'OISEAU TOMBÉ DU NID

XII

L'ENQUÊTE AUX BOIS-MURÉS

(Suite.)

Dans l'ombre, Marie Jérémit venait de sourire. Elle reprit :

—Donc, je ne le perdais de vue. Et pendant des heures, j'ai remarqué qu'il gardait la tête tournée vers la porte d'entrée des témoins, puis vers la porte d'entrée du public.... Etait ce une comédie qu'il jouait ? On aurait dit vraiment qu'il s'attendait à chaque instant à voir entrer là quelqu'un, ce fameux inconnu dont il n'avait cessé de parler... Et il poussait des soupirs gros comme le bras, toutes les fois que la porte s'ouvrait.... et qu'il ne voyait pas la personne qu'il demandait.... Oui, vraiment, il y a eu des minutes où je ne savais plus bien s'il n'avait pas dit la vérité, le pauvre garçon, et qu'il n'y avait pas une femme quelque part, qui eût été capable de le sauver, avec un peu de courage.... Et il fallait voir avec quelle tristesse désespérée après la lecture du verdict des jurés, lorsqu'il écouta le président qui l'acquittait, il s'écria :

—Cet acquittement me déshonore !....

—Que lui fallait-il de plus ! murmura Henriette, dans l'ombre.

Marie Jérémit ne répondit pas tout de suite. Peut-être que l'énigmatique paysanne avait été frappée par la cruauté de ces paroles.

Et elle répliqua :

—Si mademoiselle le haïssait, elle ne s'exprimerait pas autrement ;

Elle fit mine de se retirer.

Henriette la retint.

—Reste ! Raconte-moi ce qui s'est passé !

—Mademoiselle tient à tout savoir ?

—N'est-ce pas mon droit ? Ne s'agit-il pas de mon père ?.... De mon père dont la mort va rester sans vengeance.

Insoucieuse, Marie Jérémit disait :

—C'est pas la vengeance qui lui rendrait la vie à ce pauvre homme.... Mais je comprends que mademoiselle veuille savoir aussi, comment M. Jodry-Tharet a présenté la défense de l'accusé.

—Oui.

—C'est tout naturel. Oh ! M. Jodry a été très beau. De l'avis de tous, il a été superbe. Il parle, il parle, mademoiselle, qu'on dirait qu'il sait tout ce qu'il dit par cœur.... Et que c'est comme une belle fontaine d'eau bien claire et abondante. On était venu de loin pour l'entendre, et des gens qui le connaissent ont dit qu'il n'avait de sa vie mieux parlé.... Je suis bien heureuse de rapporter ces choses à mademoiselle, puisque M. Jodry-Tharet va être le mari de mademoiselle....

—Ensuite ?.... Est-ce là tout ?

—Et justement, M. Jodry, au courant de son discours, a fait une allusion à son mariage avec vous....

—Vous dites, Marie ?.... fit Henriette avec un cri d'épouvante qui lui échappe... qu'elle ne put retenir....

Et elle avait saisi le bras de la femme de chambre. Elle le secouait. Et comme l'autre, surprise de cette émotion, restait silencieuse :

—Parlez.... parlez donc !...

—Excusez-moi, mademoiselle... je ne savais pas, je ne pouvais pas deviner que.... une pareille chose.... si simple... vous bouleverserait à ce point !....

Henriette avait failli se trahir.

Son cœur battait, désordonné. Elle étouffait. Et cette fille qui, par des réticences et des hésitations, semblait la torturer à plaisir ! !

Pourquoi Jodry-Tharet avait-il révélé ce mariage, alors qu'il avait promis que ce projet serait ignoré de Renaud Raigice ? Et quel effet une pareille révélation avait-elle produit sur Renaud ?..

Heureusement, les ténèbres de la chambre cachaient le trouble et la pâleur de son visage.

Elle finit par se calmer.

—Racontez-moi tout, dit-elle.. afin que je sois renseignée comme si j'avais assisté aux débats.

—Je ne peux pas refaire à mademoiselle le beau discours de M. Jodry-Tharet .... Pensez, mademoiselle.... il a parlé pendant plus de deux heures.... Mais j'ai retenu deux choses importantes qui m'ont fait beaucoup d'impression, à moi comme à tout le monde.... et aussi à l'accusé.... C'est ça que je vais dire à mademoiselle....

—Oui, oui hâtez-vous.....

—Mademoiselle m'excusera... Je suis un peu fatiguée.... si elle aimait mieux remettre à demain ?....

—Non..... Voyons, Marie.. ne pouvez-vous ?

Marie Jérémit se mit à rire — d'un rire bref et sournois :

—Oh ! pour être agréable à mademoiselle, je suis prête à tout, allez.... Voici.... d'abord, M. Jodry Tharet a parlé de l'espérance que son client avait conservée jusqu'au dernier jour et de la phrase qu'il ne cessait de répéter au juge : "Quelqu'un viendra qui apportera les preuves mon innocence.... et je suis tranquille !" L'avocat a voulu expliquer à sa manière cette parole et en quoi consistait la tranquillité de l'accusé. Il a dit qu'il avait, d'abord, demandé des explications à M. Renaud Raigice, dans sa cellule, et que M. Renaud Raigice avait toujours refusé de lui en donner.... Là-dessus, l'avocat a bâti une histoire, il a dit : "Mon client s'est refusé à toute confidence, moi j'ai le droit de deviner ; or, voici, messieurs, ce que j'ai deviné...." Alors, et ci, et ça, un tas de choses que c'était intéressant comme un feuilleton....

—Qu'a-t-il dit ?

—Ça intéresse donc mademoiselle ?

—Oui, fit Henriette, dont la voix était sourde.

—Eh bien, il a dit que son client aimait mieux sacrifier son honneur et sa liberté plutôt que de trahir le secret d'une femme .... que, dans tout cela, c'était d'une femme qu'il était question .... et que si Renaud Raigice voulait parler, il dirait qu'il n'avait pu être dans les Bois-Murés à l'heure où M. Villedieu était assassiné, puisqu'à cette heure le il avait un rendez vous avec sa maîtresse.... Il a dit encore qu'il s'était efforcé de connaître le nom de cette femme, non pour la révéler à la justice, mais pour la supplier de sauver un innocent.... Et cette femme, il l'a joliment arrangée, allez, mademoiselle, j'aurais voulu que vous l'entendiez comme je l'ai entendu.... Il lui en a conté de dures !.... Et là où elle se cache, les oreilles ont dû lui sonner.... et pas du bon côté, encore....

—Continuez.....

—Mademoiselle tient-elle à savoir ce que M. Jodry-Tharet a dit de la femme en question ?

—Non, que m'importe.... Achevez....

—Oh ! je peux bien le dire tout de même à mademoiselle, parce que c'est le plus beau passage du discours de M. Jodry. Il a représenté cette femme, sachant tout, pouvant sauver l'accusé et le laissant condamner.... Il l'a montrée lâche, claquant des dents, n'osant plus sortir de chez elle, s'enfermant dans sa chambre, faisant la nuit autour d'elle, afin de ne pas donner au hasard l'occasion de la perdre.... Il a dit que cette femme n'avait jamais aimé cet homme, que ce n'était qu'une misérable, et que Renaud Raigice avait bien tort de ne pas la nommer, attendu qu'elle ne méritait pas le sacrifice qu'il s'imposait pour elle.... Hein ! est-ce tapé tout cela ? Sûrement, si toute cette histoire n'est pas un mensonge de l'avocat pour apitoyer les juges, la femme doit être dans des transes, à l'heure qu'il est.... et demain elle sera la première à lire les journaux pour voir le résultat de l'affaire. Eh bien, mademoiselle, quand elle lira la plaidoirie, elle passera un mauvais quart d'heure et si elle ne pleure pas des larmes de sang et si elle ne court pas trouver les juges, l'avocat ne s'est pas trompé, c'est qu'elle est une pas grand'chose, pas digne de compassion plus tard pour ceux qui pourront avoir affaire à elle dans la vie.....

Si Marie Jérémit avait pu voir sa maîtresse, elle eût été effrayée, tant ce visage exprimait de fatigue, tant ces yeux était troublés d'horreur, tant elle était, enfin, méconnaissable..

Mais aucune lumière dans la chambre.

Ces deux jeunes filles s'entretenaient sans se voir, et toutes deux parlaient à voix basse, comme si elles se fussent confié de graves secrets.

Marie avait baissé le ton graduellement.

Henriette eut le courage de